

[Accueil](#) | [Partenaires](#) | [Contactez-nous](#) | [Ajouter favoris](#) | [Télécharger notre Kit Média](#)

Suivez-nous sur



4°C

[détails](#)

ALAIN DEMERS COURTIER IMMOBILIER INC.

WWW.ALAINDEMERS.COM

UN SEUL NUMÉRO À RETENIR CELUI DE L'EXPÉRIENCE ET DU SERVICE

819-432-2741 info@alaindemers.com



**Internet
NetRevolution**
À partir de 29,95\$

[Annonces classées](#) | [Avis de décès](#) | [Immobilier](#) | [Emplois](#) | [Concours](#) | [Coupons-rabais](#) | [Calendrier](#) | [Annuaire](#)

[ESTRIPLUS.COM](#) | [SHERBROOKE](#) | [COATICOOK](#) | [LE GRANIT](#) | [LES SOURCES](#) | [MEMPHRÉMAGOG](#) | [VAL-SAINT-FRANÇOIS](#) | [JOURNAL HAUT-SAINT-FRANÇOIS](#)



Actualités

[Imprimer](#) [Envoyer](#) [Facebook](#)

Taille du texte

Vendredi, 25 octobre 2013

Mort d'un travailleur : Services électriques Larochelle fautive selon la CSST

Le 26 février 2013, Philippe Picard perd la vie au travail. L'électricien, travaillant pour les Services électriques Larochelle, est électrocuté lorsqu'il touche une ligne électrique aérienne qu'il croit hors tension pour permettre le passage d'un camion-nacelle sous celle-ci.

Parmi les causes à l'origine de l'accident, la CSST identifie que la méthode de travail utilisée pour le passage du camion sous la ligne électrique aérienne est dangereuse.

La CSST rend publiques les conclusions de son enquête afin de sensibiliser les milieux de travail à l'importance de la sécurité en présence d'électricité, notamment lors de la planification et de la réalisation des travaux. Rappelons qu'entre 2008 et 2012, au Québec, pas moins de 985 accidents d'origine électrique ont été recensés et 19 travailleurs ont perdu la vie dans de telles circonstances.

Le travailleur touche la ligne électrique aérienne, qu'il croit hors tension

Au moment de l'accident, le travailleur vient de terminer des travaux visant à remplacer une ligne électrique aérienne par une ligne électrique souterraine. D'une distance d'un kilomètre, la ligne électrique aérienne est supportée par une série de poteaux le long d'un chemin privé et le traverse à deux endroits. L'accident est survenu à l'endroit où la ligne se trouve à moins de quatre mètres du sol. Le travailleur monte dans la nacelle afin de soulever la ligne électrique aérienne qui traverse le chemin et entrave le passage du camion-nacelle. Comme les travaux sont terminés et que la ligne électrique souterraine est en service, le travailleur considère la ligne électrique aérienne comme hors tension. Il soulève les conducteurs non isolés avec ses mains. Il est alors électrocuté. Des manœuvres de réanimation sont exécutées sur la victime, qui est transportée à l'hôpital, où son décès est constaté.

Mieux identifier les dangers

L'enquête de la CSST a permis de retenir trois causes pour expliquer l'accident. D'une part, le branchement d'une lumière de sécurité avec la nouvelle ligne électrique souterraine alimentait de nouveau l'ancienne ligne électrique aérienne. En effet, la lumière de sécurité était directement branchée au transformateur de la ligne

La table du chef
Restaurant
Service traiteur
Chef à domicile
www.latableduchef.ca 819-562-2258
11, rue Victoria (coin King Ouest) Sherbrooke

Recherche sur le journal et Google

Google

[recherche](#)

CHRONIQUEURS



Simon Roberge

Vendredi, 25 octobre 2013

[Le Phoenix à court de réponses](#)



Auto 123

Vendredi, 25 octobre 2013

[Le Club Porsche d'Amérique](#)



APCHQ Estrie

Vendredi, 25 octobre 2013

[Contrat de rénovation : une bonne communication s'impose!](#)



La Maison du Cinéma

Jeudi, 24 octobre 2013

[Le démantèlement de Sébastien Pilote : En route pour la gloire!](#)



Daniel Nadeau

Mercredi, 23 octobre 2013

[Trianderie et transparence](#)

Actualités

[Estrie](#)

[Élections municipales 2013](#)

[Sports](#)

[Arts et spectacles](#)

[Affaires](#)

[Estrie en photos](#)

Cahiers

[Automobiles](#)

[Cinéma / DVD](#)

[Construction](#)

[Entreprises d'ici](#)

[Immobilier](#)

[XTRAIL ASICS - Mont](#)

[Orford](#)

Chroniques

[Mode](#)

[Vin](#)

[Deux mots à vous dire](#)

[Coin du coach / motivation](#)

[Culturelle](#)

[Activités physiques /](#)

[mieux-être](#)

[Jardin et fleurs](#)

[Juridique](#)

[Santé](#)

[Passer le flambeau](#)

[L'Agora](#)

Info-Pratique

[Météo](#)

[Circulaires](#)

[Médias sociaux](#)[Horaire cinéma](#)[Horoscope](#)[Loterie](#)[Liens utiles](#)

Journaux Locaux

[Le Haut-Saint-François](#)[L'écho de Compton](#)[Le Papotin](#)[Journal D'une Rive à l'autre](#)

N'hésitez pas à
communiquer avec moi en
ce qui a trait à vos projets
de voyages...

Même les plus
fous!



électrique aérienne.

D'autre part, la méthode de travail utilisée pour le passage du camion sous la ligne électrique aérienne est dangereuse. Enfin, la planification des travaux est déficiente quant à la mise hors tension de la ligne électrique aérienne.

La CSST exige une méthode de travail sécuritaire

À la suite de l'accident, la CSST a exigé une procédure de travail, incluant le débranchement de la lumière de sécurité afin que les lieux puissent être modifiés et ainsi procéder au déplacement du camion nacelle et la remise sous tension de la ligne électrique souterraine.

La CSST considère que l'employeur, Services électriques Larochelle, a agi de manière à compromettre la santé et la sécurité des travailleurs. En conséquence, un constat d'infraction lui a été délivré. Pour ce type d'infraction, le montant de l'amende varie de 15 698 \$ à 62 790 \$ pour une première offense, et de 31 395 \$ à 156 976 \$ en cas de récidive.

Mesures de prévention

La CSST rappelle que tant que l'application d'une procédure stricte ne permet pas d'avoir l'assurance que le danger est éliminé, les conducteurs ou l'équipement électrique doivent être considérés comme étant sous tension. Pour ce faire, différents éléments doivent être mis en place, dont l'identification de toutes les sources possibles d'alimentation, l'isolation par le débranchement et l'ouverture des

coupe-circuits, la vérification avec un appareil adéquat de l'absence de tension sur le conducteur à manipuler ainsi que la mise à la terre lorsqu'il y a possibilité de tensions induites ou d'énergie électrique emmagasinée.

Pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise, la CSST demandera à la Corporation des maîtres électriciens du Québec et à l'Association des constructeurs-propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec d'informer leurs membres des conclusions de l'enquête.

Dans le cadre de son partenariat avec la CSST visant l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans la formation professionnelle et technique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport diffusera à titre informatif et à des fins pédagogiques le rapport d'enquête dans les établissements de formation qui offrent les programmes d'études en électricité.

Les accidents du travail, ça blesse plus de monde qu'on pense!

Chaque jour au Québec, 235 personnes se blessent en travaillant... et c'est sans compter tous les autres qui sont aussi blessés par ces accidents. Conjointes, enfants, parents, amis, collègues, patrons : tout le monde en souffre! Les accidents du travail et les maladies professionnelles peuvent être évités par une gestion permanente de la santé et de la sécurité. L'employeur et les travailleurs doivent faire équipe et participer à l'identification des dangers, à leur élimination et à leur contrôle. Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs.

Le rapport d'enquête de l'accident est disponible dans le site Web de la CSST, au <http://www.centredoc.csst.qc.ca/pdf/ad003995.pdf>.

Pour accéder à la simulation infographique de l'accident, cliquez sur le lien suivant : <http://www.centredoc.csst.qc.ca/pdf/ad003995/ad003995.swf>

Source : Nicole Roy, communicatrice régionale de la CSST - Direction régionale de l'Estrie



Myriam Keyzer

Mardi, 22 octobre 2013

[Quand les maux cherchent des mots](#)



Jardin Eden

Lundi, 21 octobre 2013

[Couleur... couleur... Arbres et arbustes d'automne!](#)



François Fouquet

Lundi, 21 octobre 2013

[Les vieux et la solidarité](#)



Marcel Lavigne D.D.

Mercredi, 23 octobre 2013

[L'implant ostéo-intégré dans l'os](#)



ACTIVITÉS RÉGIONALES



[Vieux Clocher de Magog](#)

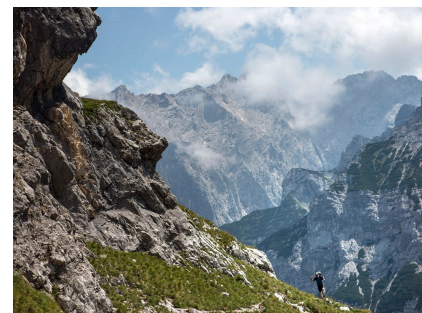
ATTENTION! 4 CHASSEURS II - 26 OCTOBRE 2013



[Théâtre Centennial](#)

1 /4 de Catherine Archambault - 1 novembre, 20 h

IMAGE DU JOUR



Votre enfant
est-il sujet aux
infections à
répétition ?

Énergie PLP
Performance et mieux-être

Fonctions
Optimum

**Nous
pouvons
vous aider**

800, 13e Avenue N
Sherbrooke, QC
J1E 3K3

RÉPERTOIRE



J'aime

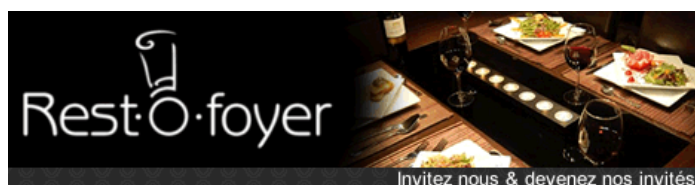
Envoyer

2 personnes aiment ça. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis aiment.

0

Tweeter

[Archives](#) | [Consultez la section complète](#) >>



CALENDRIER D'ÉVÉNEMENT

Octobre 2013						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Tweets Suivre @estrieplus_com

 **EstriePlus.com** @estrieplus_com 1h
La campagne de sensibilisation de la SAAQ s'arrêtera à Sherbrooke - Estrieplus.com - Le journal Internet
estrieplus.com/contenu-040404...

 **EstriePlus.com** @estrieplus_com 15h
Défaite du Phoenix par la marque de 4 à 1 face aux Olympiques de Gatineau [#phoenix](#)

 **EstriePlus.com** @estrieplus_com 17h

Retrouvez-nous sur Facebook

 **Estrie Plus - Le journal Internet - estrieplus.com**
J'aime 3 311

 **Estrie Plus - Le journal Internet - estrieplus.com**
<http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431333535-28323.html>

La campagne de sensibilisation de la SAAQ s'arrêtera à Sherbrooke -



[Votre journal en page de démarrage](#)

INSCRIPTION INFOLETTRE

Courriel:

Copyright 2013 [Estrieplus.com](#) | [Notes Légales](#) | [Sitemap](#) |

[XML](#)

Membre du groupe : [dejavendu.com](#) - [avisdedeces.ca](#) - [123matching.com](#) - [calendrierplus.com](#) - [concoursplus.com](#) - [clic2go.com](#) - [zipjobs.ca](#) - [radioactif.com](#)